

Rapport moral du Président

Mai 2006 à Mai 2007

Adopté par l'Assemblée Générale le 11 mai 2007

**Joël THOMAS
Président
11 mai 2007**

C'est lors de l'Assemblée Générale qui clôture les comptes de l'année 2006 que je vous présente ce rapport moral, qui est loin de couvrir la totalité des actions menées par le CCFD de mai 2006 à mai 2007. L'ensemble des actions du CCFD relèverait d'un rapport d'activités réalisées autant par les bénévoles que par les MSE et les salariés. Il s'agit ici de pointer seulement quelques aspects des réalisations au cours de l'année écoulée.

Au cours des derniers mois de l'année 2006, le CCFD a vécu deux deuils qui l'ont profondément marqué.

Ce fut tout d'abord le décès de Philippe Farine, président du CCFD de 1968 à 1977, puis celui de Xavier Lamblin, président du CCFD de 2000 à 2005.

Le CCFD est une œuvre éminemment collective, à l'image de sa collégialité de Mouvements et Services d'Eglise, de son réseau de milliers de bénévoles. Mais le CCFD est aussi ce qu'il est aujourd'hui, grâce à l'engagement de personnalités d'exception.

Merci Seigneur d'avoir placé Philippe et Xavier sur nos routes de femmes et d'hommes. Leur force était celle de l'Evangile vécu en actes, leur vie aura illuminé la nôtre. Leur exemple continue de conforter notre espérance.

Fort de son histoire et de son identité, de ses convictions et objectifs généraux, le CCFD a poursuivi ses deux missions complémentaires et indissociables l'une de l'autre :

- La promotion d'initiatives de développement décidées et mises en œuvre par des partenaires qui sont situés principalement dans des pays du Sud et d'Europe centrale et orientale.
- Une politique d'éducation au développement en France, qui incite chacun à acquérir un esprit de participation citoyenne. Une meilleure connaissance du monde et un discernement doivent conduire chacun, et notamment les membres des communautés chrétiennes, à un changement de mentalité et de comportement.

1 - L'appui aux partenaires

Le partenariat, avec les femmes et les hommes des pays du Sud et de l'Est organisés en associations, coopératives, syndicats, est à la fois une démarche mutuellement féconde et une pédagogie centrale dans l'action du CCFD. C'est tout le sens que nous donnons à notre politique d'appui aux partenaires. Cet appui se manifeste par :

- Le financement d'activités et de projets de terrain : c'est l'objectif premier du CCFD, comme pour les partenaires. Ils sont inscrits dans une double perspective :
 - d'autonomisation des partenaires dans le cadre d'objectifs communs et contractualisés,

- d'engagement dans la durée à travers un « contrat » permettant de réduire de façon notable le sentiment de précarité provoqué par la nécessité de renouveler annuellement les demandes de financements.
- La mise en réseau et les échanges d'expériences : pour nos partenaires, le travail en réseau constitue leur seconde priorité. Tous en témoignent, la mise en réseau et les échanges d'expériences renforcent, au niveau des méthodes, les différentes actions concernées. Ils permettent de lutter contre la dispersion, favorisent les synergies et optimisent les résultats. Ils permettent d'inscrire des actions locales dans des perspectives plus globales. Cette mise en réseau est particulièrement réalisée par l'invitation d'un certain nombre de partenaires lors des FSM.
- La SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) : créée en 1983 par le CCFD, elle travaille à la promotion de l'initiative économique dans les pays du Sud et appuie l'émergence d'acteurs locaux capables de se prendre en charge pour changer durablement leurs conditions de vie. Elle octroie des prêts, des garanties, et participe aux structures de financement de proximité. Les partenaires appuyés par la SIDI sont de fait partenaires du CCFD.

2 - L'éducation au développement

Les équipes diocésaines et les bénévoles se sont mobilisés afin de poursuivre de nombreuses actions d'éducation au développement sur le thème de la souveraineté alimentaire, dans le prolongement du cycle de 3 ans initié à partir de 2004. Ces actions ont été particulièrement nombreuses au cours du temps de carême 2007, avec la participation de nombreux partenaires.

L'évènement Bouge ta Planète a vu une forte implication des jeunes, avec une deuxième année sur le thème difficile mais passionnant : les droits des Roms.

3 - Le CCFD, acteur de la société civile

Reconnu comme ONG, cela implique que le CCFD accepte cette reconnaissance et se considère comme un acteur dans le champ politique, présent dans l'espace public international, susceptible de faire changer les mentalités en profondeur, pour plus de justice, pour davantage de solidarité.

Mais nous devons être suffisamment modestes pour connaître nos limites, et suffisamment fiables pour jouer un rôle d'entraînement parmi les acteurs du développement. Depuis plus de 40 ans, l'histoire du CCFD témoigne que cela est possible.

L'ensemble des activités du CCFD lui permet d'être un acteur de la société civile française et mondiale :

- par le soutien des initiatives de développement initiées par les intéressés eux-mêmes,
- par la sensibilisation de l'opinion en France à la solidarité internationale,
- par des campagnes de plaidoyer, d'opinion et le lobbying.

Le CCFD participe régulièrement, avec d'autres associations, à des campagnes d'opinion afin de faire pression sur les responsables politiques et les décideurs économiques, ou pour interpeller la conscience des citoyens. C'est ainsi que le CCFD s'est fortement impliqué dans :

- La campagne Soja : en 10 mois, plus de 100 000 personnes ont signé la pétition de cette campagne lancée par le CCFD avec cinq organisations, contre l'expansion du soja en Amérique du Sud et ses conséquences environnementales, économiques et humaines. Elle a permis de soutenir la mobilisation de nos partenaires sud-américains, en interpellant l'opinion publique française. Elle continue avec pour objectif d'amener le gouvernement français à cesser d'approuver des prêts à la filière soja.

- La campagne « Etat d'Urgence, votons pour une France solidaire » : dans le cadre de cette campagne lancée à l'initiative du CRID et de Coopération Sud, les associations, dont le CCFD, ont décidé d'interpeller, à la veille des élections, les partis politiques, sur les enjeux de solidarité internationale. Parmi la dizaine de thèmes de cette campagne, le CCFD s'est engagé spécifiquement sur trois thématiques : le commerce agricole, les migrations et droits humains, l'aide publique au développement et la relation France-Afrique.

- par la présence dans les débats sur la mondialisation

Conformément à sa mission, le CCFD est très impliqué dans les grands événements de la société civile que sont les FSM. Début 2007, le FSM7 s'est déroulé pour la première fois en totalité sur le continent africain à Nairobi.

L'objectif de la participation au FSM7 a été avant tout de permettre à des partenaires d'être présents et de renforcer leurs actions par les échanges d'expériences qui s'y déroulent.

- par des prises de position dans l'actualité internationale, notamment

La guerre de juillet 2006 au Liban : le 21 juillet, le CCFD lance un appel à la solidarité avec les populations du Liban et demande l'arrêt de l'escalade militaire.

Le 1^{er} août, un appel est lancé par 7 organisations chrétiennes appelant à sortir de la violence, de la peur et de la haine. Le public est invité à apporter sa signature sur un site dédié. A mi-septembre, cet appel avait recueilli environ 6 000 signatures.

Un appel aux dons a été lancé par mailing à près de 100 000 donateurs du CCFD (au 15 septembre, 2 904 dons, 238 995 euros).

Les relations France Afrique : lors du FSM de Nairobi, un texte a été débattu et finalisé par les 250 participants africains et français réunis dans un atelier organisé par le CCFD. Ce texte, publié dans Le Monde, sous le titre « Appel de la société civile africaine » a ensuite été relayé auprès des candidats à l'élection présidentielle par le CCFD au nom de plusieurs associations.

- **par une action en lien avec d'autres**

Les exemples mentionnés ci-dessus montrent que le CCFD n'agit pas seul. Son action s'inscrit dans le cadre inter associatif, qu'il soit formel (au sein du CRID, de Coordination Sud, de plates formes), ou moins formel avec les associations chrétiennes (Pax Christi, Secours Catholique...)

Enfin, il faut noter la collaboration étroite du CCFD avec les ONG chrétiennes coordonnées par la CIDSE. Le président a assisté, comme chaque année, à la rencontre des directeurs en Belgique. Les liens de la CIDSE avec CARITAS INTERNATIONALIS permettent des prises de position en commun.

En conclusion de ce chapitre, on peut retenir que le CCFD, dans ces différentes participations, a pu rendre présente la spécificité de l'engagement des chrétiens dans les questions importantes de la mondialisation. Engagé dans plus de 70 instances ou collectifs d'ONG, le CCFD est particulièrement au cœur de l'organisation de la société civile.

4 - Le CCFD et la mission de l'Eglise

Le CCFD participe pleinement à la vie de l'Eglise. Par sa composition de mouvements et services d'Eglise, ce qu'on désigne par la collégialité des MSE, il est porteur d'une dimension ecclésiale très originale. Grâce à la diversité de ces MSE, il témoigne d'une Eglise où chacun peut s'exprimer, dans sa culture et sa langue, et exister dans son histoire. Dans le CCFD, nous sommes unis dans un projet collectif, traduit en actions de solidarité internationale et d'éducation au développement. Cela exprime l'incarnation d'une Eglise au service des aspirations profondes de l'humanité et de l'alliance de Dieu avec tous les hommes.

En septembre 2006, le conseil permanent de l'Episcopat a nommé le Père Jacques Turck aumônier du CCFD pour un nouveau mandat de 3 ans.

- Le Conseil pour la Solidarité : au cours de l'année écoulée, le CCFD a participé aux réunions des organismes associés au Conseil pour la Solidarité. C'est la principale instance de lien institutionnel du CCFD avec la Conférence Episcopale. Ces réunions ont permis à l'ensemble des mouvements et services engagés dans des actions de solidarité internationale d'échanger sur leurs actions, de fournir à la conférence des informations sur la solidarité.

A la demande du Conseil Permanent de l'Épiscopat, les organismes associés au CS ont également mené un travail sur les « Enjeux et défis de la Solidarité » afin de permettre une réflexion entre évêques au cours d'une Assemblée plénière, quarante ans après l'encyclique *Populorum Progressio*, vingt ans après *Sollicitudo Rei Socialis* et la Charte de la Solidarité, et un an après *Dieu est amour*.

Au cours de l'année 2006, le Père Bernard Housset, évêque de La Rochelle et Saintes, est devenu le nouveau Président du CS en remplacement du Père André Lacrampe, archevêque de Besançon.

- Le bureau du CCFD en délégation à Rome : comme chaque année, le bureau, l'aumônier et le secrétaire général se sont rendus à Rome pour rencontrer les responsables de plusieurs Conseils Pontificaux (Justice et Paix, Cor Unum, Pastorale des Migrants) et la Secrétairerie d'Etat. Ces rencontres permettent au CCFD d'exposer son action aux responsables rencontrés. Cette année, pour la première fois, une rencontre a eu lieu au Séminaire Français, avec les séminaristes en formation.

5 - La vie du CCFD

De nombreuses rencontres entre les responsables des MSE et le bureau du CCFD ont eu lieu : elles ont permis de mesurer l'attachement des MSE au CCFD, leurs attentes liées à leur engagement dans le CCFD et à leur volonté de faire vivre la dimension internationale dans leur MSE. Ces rencontres sont destinées à répreciser l'importance de l'engagement des délégués à l'Assemblée générale au sein des commissions ou groupes de pilotage. Les commissions ou les groupes de travail permettent d'être plus au cœur des travaux du CCFD et d'élargir les liens au-delà de l'aspect statutaire surtout dans le cadre de l'Assemblée générale.

Le CCFD, important réseau de bénévoles : Ce réseau de bénévoles est une des grandes forces du CCFD et nous devons veiller tout particulièrement à développer ce réseau. L'appel à de nouveaux bénévoles est nécessaire pour que le réseau du CCFD soit sans cesse renouvelé, rajeuni et composé de toutes les couches de la société. Mais il ne faut pas oublier de prendre en compte, non seulement les contraintes vécues par les bénévoles dans leur vie quotidienne, mais aussi les aspirations et les nouvelles formes d'engagement dans la société.

La définition d'une politique du bénévolat et d'une politique de formation, pour que l'engagement au sein du CCFD soit mieux vécu par les personnes qui acceptent de faire ce choix, doit être poursuivie, avec des moyens correspondants.

Les instances diocésaines : L'important travail collectif entrepris pour mettre en œuvre cette priorité n° 4 du RO 2002-2007, a abouti à l'adoption par l'Assemblée générale, de modifications des Statuts et du Règlement Intérieur. Par la mise place d'assemblée

diocésaine et d'équipe d'animation élargie, ces modifications visent à renforcer la dimension collégiale dans le fonctionnement du CCFD au niveau diocésain.

La rencontre des aumôniers diocésains du CCFD : réalisée début décembre, cette rencontre a permis de préciser le rôle et les attentes des aumôniers avec leur équipe d'animation diocésaine.

6 - Une équipe salariée au service de l'association

La fin de l'année 2006 et le début 2007 ont été marqués par un débat sur la place de la vie associative dans les débats et les actions des instances nationales et de l'équipe salariée. Ce débat a permis de rappeler l'importance du renforcement et du renouvellement du réseau de bénévoles du CCFD dans les diocèses. Le développement de ce réseau, en concertation étroite avec les MSE nationaux et diocésains, doit être une priorité du CCFD.

Le constat a été fait que ce défi de la pérennité de la dynamique associative du CCFD était peu présent dans les débats des instances nationales, du fait que le réseau et l'équipe salariée qui l'appuie (Département Animation en premier lieu) étaient perçus avant tout comme des acteurs de la politique d'Education au développement. Pourtant, tant les responsables diocésains du CCFD, que la plupart des salariés en région jouent un rôle important dans le développement de la vie associative du CCFD dans les diocèses et au niveau des régions CCFD.

Après une période de débat qui s'est achevée lors du CND de février 2007, il a donc été décidé de mettre en place une nouvelle organisation de l'équipe salariée. Deux directions nouvelles sont créées : la Direction de la Vie Associative (DVA) et la Direction de l'Education au Développement (DED). L'ensemble des salariés travaillant en régions seront rattachés à la DVA. Cette organisation doit permettre de mieux relier la vie associative locale, diocésaine et régionale, à celle du CCFD national. Elle permet aussi de rendre visible l'équipe salariée en charge de la mise en œuvre de la politique d'éducation au développement portée par l'association. Cette nouvelle organisation doit enfin favoriser une plus forte interaction entre l'ensemble de l'équipe salariée et la vie associative du CCFD.

7 - La dynamique de débat pour de nouvelles orientations

Cette dynamique s'est engagée par l'envoi, en mai 2006, d'un questionnaire à l'ensemble des composantes du CCFD, en vue de l'évaluation du Rapport d'orientation 2002-2006 et de l'élaboration du prochain rapport. 78 équipes d'animations diocésaines, 18 MSE, 11 réponses collectives des salariés par service, pour un total de 313 réponses ont été reçues.

Ces réponses une fois dépouillées ont permis d'alimenter le copil RO et les cinq comités RO mis en place à partir de mai 2006. Composés de manière tri partite (MSE, membres du réseau et de l'équipe salariée), ils se sont réunis de nombreuses fois et ont élaboré le texte du futur Rapport d'orientation, du texte Identité et missions, et des cinq textes associés : politique d'appui aux partenaires, d'éducation au développement, de plaidoyer, de communication/notoriété et de ressources/collecte.

Après avoir déjà débattu de ces textes, le CND de mai 2007 va finaliser leur rédaction, et les textes du Rapport d'orientation et Identité et Missions vont être largement diffusés pour débat dans l'ensemble du CCFD d'ici octobre 2007.

Vers de nouvelles orientations pour les années 2008-2012

Après le débat de la seconde moitié de 2007 et l'adoption de ces textes en CND début décembre, il sera nécessaire de s'approprier ces nouvelles orientations. L'ensemble du CCFD aura à le faire afin de parvenir à une mise en œuvre concrète au service de nos missions. La Rencontre Nationale de Mai 2008 à Grenoble sera un temps fort et privilégié pour cela.

Joël Thomas
11 mai 2007